

Le désherbage en bibliothèque est l'opération qui consiste à **retirer des ouvrages des collections**. Pour cela, plusieurs éléments sont à prendre en compte :

Pourquoi ?

- Faire de la place
- Actualiser les fonds
- Veiller à l'universalité des thèmes proposés
- Valoriser ses collections
- Attirer les publics

Loi Sylvie Robert relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique du 21 décembre 2021

L'action de désherber en bibliothèque est désormais inscrite dans la loi :

Art. 6 - « Les collections des bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements qui relèvent du domaine privé mobilier de la personne publique propriétaire sont régulièrement renouvelées et actualisées. »

Quoi ?

- Fictions jeunesse : albums, contes, bd, romans
- Fictions adulte : romans, bd
- Documentaires adultes et jeunesse
- CD
- DVD
- Revues
- Critères physiques : abîmé, pages jaunies, sale, doublons inutiles, aspect vieillot
- Critères intellectuels : périmé, fausse information, pas adapté

🕒 La méthode IOUPI

Ces critères sont facilement mémorisables grâce à la méthode IOUPI mise en place par la Bibliothèque publique d'information (BPI) :

- I** Incorrect, fausse information
- O** Ordinaire, superficiel, médiocre
- U** Usé, détérioré, laid
- P** Périmé
- I** Inadéquat, ne correspond pas



Quand ?

Pour les désherbages importants :

- Avant un déménagement, un réaménagement de la bibliothèque
- A un moment creux au cours de l'année

Pour les tris réguliers :

Au moment du retour des documents, du rangement...

Qui ?

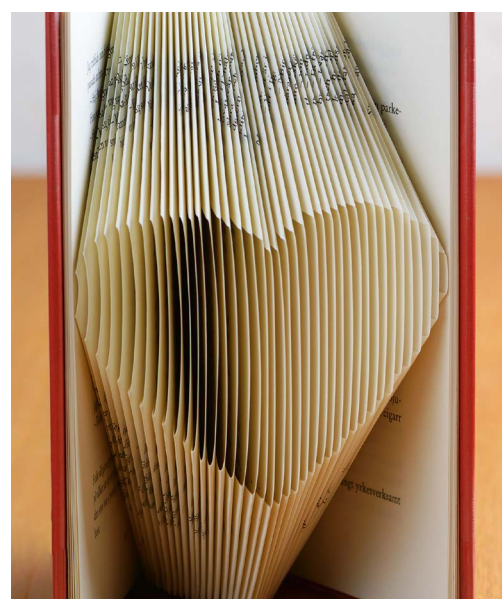
- Toute l'équipe
- Si besoin avec l'aide de votre référent de la Direction de la lecture publique départementale

Comment ?

- Faire établir une délibération de sa tutelle
(Voir modèles en annexe)
- Tamponner la page titre « éliminé des collections »
- Barrer les codes-barres
- Retirer les documents de la base, de l'inventaire
- Garder une liste des documents désherbés

Et après ?

- Prévoir d'éventuels rachats (par sujet, titres incontournables...)
- Organiser une braderie pour vendre les livres désherbés
- Revalorisation des livres à travers des ateliers créatifs
- Pilon, dépôt si possible en déchetterie
- Don



Pour aller plus loin :

Fiche Don (Direction de la Lecture publique départementale, 2024)

Formation thématique « Créer à partir des fruits du désherbage » (proposée chaque semestre par la Direction de la lecture publique départementale de l'Hérault)

Ressources en ligne et publications :

Désherber en bibliothèque : Manuel pratique de révision des collections (sous la direction de Françoise Gaudet et Claudine Lieber - Editions du cercle de la librairie, 2013)

Guide du Désherbage (Médiathèque départementale de la Sarthe, 2022)

https://issuu.com/b.d.s/docs/desherbage_actualisé_2022

Annexe :

Exemples de délibération pour le désherbage

Exemple de délibération proposé par la Charte des bibliothèques (Conseil supérieur des Bibliothèques) :

Mode d'emploi :

Suivant les cas, il s'agira d'une délibération municipale ou intercommunale.

La mise en forme doit être adaptée aux usages de la collectivité, seul le contenu doit rester sensiblement le même, quel que soit le contexte.

Une référence à l'article 6 de la Loi Sylvie Robert peut également être ajoutée en préambule.

« Vu le code des communes et notamment l'article L 122-20,

Considérant qu'un certain nombre de documents intégrés depuis plusieurs années aux collections de la bibliothèque doivent être réformés parce qu'ils contiennent une information obsolète ou sont dans un état ne permettant plus une utilisation normale,

Arrêtons :

Article 1 : *les livres dont l'état physique ou le contenu ne correspondent plus aux exigences de la politique documentaire de la Bibliothèque Municipale devront être retirés des collections ;*

Article 2 : *ces livres réformés sont cédés gratuitement à des institutions ou des associations, ou, à défaut détruits et, si possible valorisés comme papier à recycler ;*

Article 3 : *l'élimination d'ouvrages sera constatée par un procès-verbal mentionnant le nombre d'ouvrages éliminés et leur destination, auquel sera annexé un état des documents éliminés comportant les mentions d'auteur, de titre et de numéro d'inventaire, cet état pouvant se présenter soit sous forme d'un paquet de fiches, soit sous forme d'une liste ;*

Article 4 : *le Directeur de la Bibliothèque est chargé de mettre en œuvre la politique de régulation des collections et signe les procès-verbaux d'élimination.*

Signatures des parties concernées »

Exemple de délibération municipale pour autoriser la bibliothèque à désherber :

La décision doit être prise par le Conseil Municipal. Un modèle de délibération vous est proposé ci-après. Si vous souhaitez vendre les livres éliminés, demandez la marche à suivre au percepteur de la commune.

Les opérations pratiques :

- apposition d'une marque de sortie sur les exemplaires abîmés (par exemple Rebut, ou Pilon).
- annulation des documents sur les registres d'inventaire et les fichiers et on procédera selon les cas à la rédaction d'un procès-verbal de destruction ou à l'établissement d'une liste motivée des ouvrages ayant fait l'objet d'une désaffectation de fait.

« Monsieur / Madame le Maire propose de définir une politique de régulation des collections de la Bibliothèque municipale et d'en définir ainsi qu'il suit les critères et les modalités d'élimination des documents n'ayant plus leur place au sein des collections de la Bibliothèque municipale :

- **mauvais état physique** (lorsque la réparation s'avère impossible ou trop onéreuse) ou contenu manifestement obsolète : les ouvrages éliminés et remplacés pour cette raison seront détruits et, si possible, valorisés comme papier à recycler ;
- **nombre d'exemplaires trop important par rapport aux besoins** : les ouvrages éliminés pour cette raison seront proposés à des institutions qui pourraient en avoir besoin (petites bibliothèques, hôpitaux, maisons de retraite, associations, etc...) ou, à défaut détruits et, si possible valorisés comme papier à recycler ;
- **formalités administratives** : dans tous les cas, l'élimination d'ouvrages sera constatée par un procès-verbal mentionnant le nombre d'ouvrages éliminés et leur destination, auquel sera annexé un état des documents éliminés comportant les mentions d'auteur, de titre et de numéro d'inventaire, cet état pouvant se présenter soit sous forme d'un paquet de fiches, soit sous forme d'une liste ;
- de charger Monsieur / Madame X, responsable de la Bibliothèque municipale, de procéder à la mise en oeuvre de la politique de régulation des collections telle que définie ci-dessus et de signer les procès-verbaux d'élimination.

Signatures des parties concernées »

Exemple de délibération pour le désherbage :

« Monsieur / Madame (...), Conseiller / Conseillère, indique qu'une décision municipale est nécessaire afin d'effectuer une opération de « désherbage » au sein de la bibliothèque et de désigner la personne chargée de ce travail.

Le « désherbage » consiste à trier et à éliminer les ouvrages abîmés, défraîchis ou périmés afin de permettre une meilleure connaissance du fonds de la bibliothèque et d'en offrir une image attrayante et dynamique. Les ouvrages éliminés en raison de leur mauvais état seront détruits et si possible valorisés comme papier à recycler et les autres seront proposés à des institutions intéressées.

Cette tâche serait confiée à Monsieur / Madame (...Responsable de la bibliothèque).

A l'unanimité, le Conseil Municipal, autorise Monsieur / Madame (...Responsable de la bibliothèque) à entreprendre cette opération de désherbage.

Signatures des parties concernées »